

**Direction : Direction Générale des Services Techniques**

**Direction Administrative des Services Techniques**

**REF : DAST2007003**

**Signataire : MB/ED/NH**

**OBJET :Construction de l'école maternelle Anne Sylvestre. Avenant n°1 à la mission de contrôle technique avec SOCOTEC**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Considérant la demande adressée à la Société SOCOTEC, titulaire du marché de contrôle technique de délivrer une attestation de conformité des installations électriques en vue de la mise sous tension électrique définitive de l'équipement cité en objet, entraînant une augmentation de 2,36% (+ 500 € H.T) de montant de sa révision.

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission municipale gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**ARTICLE UNIQUE :** Autorise le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de contrôle technique passé avec la société SOCOTEC pour la construction l'école maternelle Anne Sylvestre.

Cet avenant sanctionne une plus-value de 500 € HT portant le montant du marché de 21 150 € HT à 21 650 € HT (soit 25 893,40 € TTC).

La dépense correspondante sera imputée au budget communal de l'exercice en cours sur le 102 2031/211.

le Maire